

« Je ne compte pas rouvrir les portes des lycées normands début juin »

Hervé Morin, président centriste de la région Normandie, étrille le gouvernement sur le déconfinement des élèves.



LE MAIRE AUPRÈS DES CADRES... SUR LINKEDIN

Sur tous les fronts médiatiques depuis que la crise a éclaté, Bruno Le Maire va inaugurer demain un exercice d'un nouveau genre. A partir de 11 h 30 et pendant trois quarts d'heure, le ministre de l'Economie et des Finances sera en direct, et en vidéo, sur LinkedIn pour répondre à toutes les questions. Plus de 20 millions de personnes utilisent en France le célèbre réseau social professionnel, dont trois quarts vivent hors de Paris. Le locataire de Bercy a répondu à l'invitation de LinkedIn, il est donc le premier homme politique européen à avoir accepté. Outre les questions qui lui seront posées, il devrait revenir aussi sur la gestion de crise et la reprise du travail.

LE PRÉSIDENT de la région Normandie ne mâche pas ses mots sur le plan de déconfinement et appelle les lycéens à ne pas retourner en classe avant septembre. Pour lui, « c'est créer des risques épidémiques pour si peu, d'autant que beaucoup de jeunes prennent le transport scolaire ». Pour rappel, les régions sont responsables des murs des lycées, de la restauration et du transport scolaires.

HERVÉ MORIN
Pensez-vous que le plan de déconfinement soit réalisable dans l'Education nationale ?
Non. Au nom de la lutte contre le décrochage scolaire, Emmanuel Macron annonce le retour à l'école le 11 mai. Son discours est ruiné quelques jours plus tard car le gouvernement précise que la scolarité sera facultative, ce qui engendra de grandes inégalités : une première depuis Jules Ferry ! Les enfants qui n'ont pas suivi les cours durant le confinement ne seront pas ceux qui reviendront le plus naturellement à l'école le 11 mai. Il eût été plus sage de reprendre l'école en septembre comme le préconisait le conseil scientifique. Certes, l'essentiel, c'est la reprise de la vie économique du pays. Mais les élus locaux et les services de l'Etat consacrent une énergie gigantesque pour, dans le meilleur des cas, douze jours effectifs de classe pour les CP et les CM 2 (là où c'est probablement le plus légitime) et six à huit jours pour les collégiens (puisqu'il s'agit de demi-classes). Il est plus simple d'ouvrir les centres de loisirs, les garderies pour les parents qui n'ont aucune solution de garde, comme on l'a fait pour les enfants du personnel de santé.

Cela veut dire que vous appelez les lycéens à ne pas retourner en classe avant septembre ?
Oui. Si l'on doit organiser des classes réduites de moitié pour respecter les distances de sécurité sanitaire, rentrer au ly-



Hervé Morin estime qu'« il eût été plus sage de reprendre l'école en septembre, comme le préconisait le conseil scientifique ».

cée début juin, avec des conseils de classe avant le 12 juin, cela revient pour les lycéens à quelques jours de cours utiles ! A l'exception des besoins liés à des diplômés ou des problématiques particulières (examens, groupes de décrocheurs ou première année de prépa), je ne compte pas rouvrir les portes des lycées normands début juin. C'est créer des risques épidémiques pour si peu, d'autant que beaucoup de jeunes prennent le transport scolaire, pour lequel nous ne sommes pas capables de mobiliser des bus ou des chauffeurs supplémentaires. Pour assurer au maximum la distanciation sociale dans tous les bus, il faudrait être, me disent les méde-

cins, plus près de 25 % que de 50 % de taux de remplissage. Impossible si l'on transporte tout le monde !

Même pour les lycéens volontaires ?
Les 100 000 lycéens pourront continuer à poursuivre leurs cours grâce aux écoles numériques. Pour eux, il n'y a pas de problème de garde ! On a observé, en Normandie, jusqu'à 160 000 connexions quotidiennes et les professeurs ont beaucoup fait pour les suivre, même durant les vacances. On sait, en outre, que les lycéens sont aussi contagieux que les adultes. L'urgence est de se préoccuper de la rentrée de septembre.

C'est-à-dire ?
Si le virus circule encore, il faudra pousser les murs des écoles, des collèges et des lycées, construire de nouveaux modèles d'enseignement, bâtir des horaires adaptés aux contraintes sanitaires et de transport (il faut neuf mois pour acheter un car), ce sont des investissements gigantesques auxquels s'ajoutent des coûts de fonctionnement considérables pour le nettoyage des écoles, la surveillance des enfants... Il est temps que l'Etat sonne la mobilisation générale pour le moment où tous les jeunes Français retrouveront le chemin de l'école, c'est-à-dire en septembre prochain. Il faudra le concours financier de l'Etat compte tenu de l'explosion prévisible des dépenses scolaires.

La non-réouverture des lycées en juin est une décision de l'ensemble des régions ?
Non, c'est une décision qui m'appartient. Mais je demanderai dès lundi (*demain*) à Renaud Muselier, le président de l'Association des régions de France, que nous en discutions (*tire ci-contre*).

! La réaction

Pour Muselier, c'est oui à la reprise
Renaud Muselier, le président des Régions de France, nous confie qu'il ne prendra pas de position au nom de son association sur la réouverture des lycées. « Chaque président est libre de décider en fonction des conditions qui prévalent dans sa région, nous explique le président de PACA. Ce n'est certainement pas à moi d'en juger. Les deux maîtres mots qui guident notre action, c'est sortir au mieux et au plus vite du confinement. » Renaud Muselier ouvrira les lycées de son territoire en juin. Pour lui, cette reprise est même souhaitable. « Le nombre de décrocheurs étant très élevé, une reprise des classes plus tardive m'inquiéterait au plus haut point. Le plus tôt sera le mieux », explique-t-il.

J.A.

BFM POLITIQUE

MAURINE LE PEN
Présidente du Rassemblement National
Députée du Pas-de-Calais

Présentée par Jean-Baptiste Boursier avec Hedwige Chevillon et David Doukhan

BFM TV

BFM BUSINESS | **Le Parisien** | **Aujourd'hui**

En bref

CULTURE
Emmanuel Macron promet de « premières décisions », mercredi, pour le monde de la culture. Le secteur est à l'arrêt complet et en grande difficulté depuis le confinement. « Aux artistes qui se sont exprimés, je veux dire que je les entends. L'Etat continuera de les accompagner, protégera les plus fragiles, soutiendra la création. L'avenir ne peut s'inventer sans votre pouvoir d'imagination », a écrit le chef de l'Etat, dans un tweet posté hier. « Mercredi j'annoncerai des premières décisions en ce sens », a-t-il poursuivi dans son message. Festivals et concerts annulés, théâtres et salles de cinéma fermés, défilés de mode rendus difficiles... Des petites structures risquent de déposer le bilan et le chômage menace les intermittents du spectacle.



BRUNO RETAILLEAU
10 H
EUROPE 1 - CNEWS - «LES ECHOS»
Le président du groupe LR au Sénat et la droite parlementaire poseront les conditions pour contrôler la prolongation de l'état d'urgence sanitaire en prenant garde au respect des libertés publiques.

CHRISTOPHE CASTANER
12 H
RTL - LCI - «LE FIGARO»
Dans « le Grand Jury », le ministre de l'Intérieur essaiera d'apporter des précisions sur les modalités du déconfinement. Déplacements à 100 km de chez soi : par la route ? A vol d'oiseau ?

GÉRALD DARMANIN
14 H 10
RADIO J
le « Forum » reçoit le ministre de l'Action et des Comptes public, Gérald Darmanin. Comment éviter « l'écroulement » de l'économie française ? Qui paiera la « dette Covid » ? Les impôts finiront-ils par augmenter ?

SIBETH NDIAYE et LAURENT BERGER
12 H
FRANCE INTER
« Questions politiques » reçoit deux invités, la porte-parole du gouvernement et le secrétaire général de la CFDT, pour évoquer le déconfinement, la prolongation de l'état d'urgence sanitaire, la reprise du travail, et les conditions de cette reprise...